



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar, 30 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be
www.publicprocurement.be

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Directive 2014/23/UE

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/25/UE

Rappel: si la rectification ou l'ajout d'informations entraîne une modification substantielle des conditions indiquées dans l'avis de marché original, il sera alors nécessaire de proroger les dates limites initialement prévues ou de lancer une nouvelle procédure.

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice (tel qu'indiqué dans l'avis original)

I.1) Nom et adresses¹

Nom officiel: Ville de Lessines	Numéro national d'identification: ² 0207.297.116_21665		
Adresse postale: Grand'Place, 12			
Ville: Lessines	Code NUTS: BE325	Code postal: 7860	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Monsieur Jean-Marie HANTSON	Téléphone: +32 68251546		
Courriel: hantson-jean-marie@lessines.be	Fax: +32 68251372		
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (<i>URL</i>) www.lessines.be			
Adresse du profil d'acheteur: (<i>URL</i>) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=366759			

Lessines – Café-théâtre et salle de concert du Moulin Williame. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension.

Section II: Objet *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Lessines – Café-théâtre et salle de concert du Moulin Williame. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension.	Numéro de référence: ² Lessines-3p-1726-F02_1
II.1.2) Code CPV principal: 71200000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: Les services concernent le projet d'aménagement d'un café-théâtre et d'une salle de concert pour le Centre Culturel René Magritte (CC). Installé à Lessines, au sein de l'Hôpital Notre-Dame à la rose, ce CC spécialisé dans la musique se distingue par sa programmation pointue et ses partenariats transfrontaliers. Il nécessite une nouvelle infrastructure à la hauteur de ses ambitions. En face de l'Hôpital, le Moulin Williame est un édifice inoccupé particulièrement significatif pour les lessinois. L'objectif principal du projet (tranche ferme) est de réhabiliter le moulin et d'aménager la parcelle arrière afin d'y implanter un café-concert et une salle de concert (650 personnes). Ce programme représente une surface-plancher totale de ~1.500 m ² , avec ~3.500 m ² d'abords . Le budget estimé des travaux pour la tranche ferme est de 2.840.000€ HTVA, abords compris. L'aménagement de la parcelle mitoyenne fait l'objet d'une tranche conditionnelle (travaux estimés à 680.000€ HTVA abords compris).	

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis: *(jj/mm/aaaa)* **19/02/2020**

VI.6) Référence de l'avis original

Avis original envoyé par⁷ eNotices TED eSender Autres:

Login TED eSender: ⁷ **BE001** login client TED eSender: ⁷

Référence de l'avis: ⁷ (année et numéro de document) **2020-505096**

Numéro de l'avis au JO série S: **2020/S 035-082893**

Date d'envoi de l'avis original: ⁷ *(jj/mm/aaaa)* **19/02/2020**

Section VII: Modifications

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.1) Motif de la modification⁷

- Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
- Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original¹ (*Indiquer les numéros de section et de paragraphe concernés de l'avis original*)

<p>Numéro de section: VI.3) Lot n°: ² Endroit où se trouve le texte à rectifier: Informations complémentaires</p>	<p>Au lieu de:</p> <p>[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes : Annexe 1. Formulaire DUME.xml Annexe 2. Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & Contenu du dossier de candidature Annexe 3. À propos du projet du Moulin Willame Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur : les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché. [2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants : Qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45%), Performance et fonctionnalité (35%), Optimisation de l'investissement (15%) et présentation de l'offre (5%). [3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la Cellule architecture : www.marchesdarchitecture.be [4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du pouvoir subsidiant le cas échéant ainsi que de minimum 3 experts extérieurs. [5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 10.500 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus. [6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7. est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être</p>	<p>Lire:</p> <p>[1] Le présent avis de marché est complété par les annexes suivantes : Annexe 1. Formulaire DUME.xml Annexe 2. Critères de limitation du nombre de candidatures retenues & Contenu du dossier de candidature Annexe 3. À propos du projet du Moulin Willame Par le biais de l'introduction du formulaire DUME, le candidat déclare sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Cette déclaration vaut aussi pour les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur. Concernant les documents et certificats qui ne sont pas gratuitement accessibles par le pouvoir adjudicateur : les éventuels documents à fournir sont spécifiés dans l'annexe 2 du présent avis de marché. [2] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les soumissionnaires. Les critères d'attribution sont les suivants : Qualité du concept, de l'intervention architecturale et du rapport avec le contexte (45%), Performance et fonctionnalité (35%), Optimisation de l'investissement (15%) et présentation de l'offre (5%). [3] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre, conformément à l'article 65 de la loi du 17 juin 2016. Pour information, les documents-types desquels les documents du présent marché s'inspirent sont accessibles sur le guide pratique de la Cellule architecture : www.marchesdarchitecture.be [4] L'adjudicateur sera assisté dans ses choix par un jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs à l'adjudicateur. Seront conviés des représentants de l'adjudicateur, de l'urbanisme, mais également des représentants des futurs utilisateurs, de la Cellule architecture, du pouvoir subsidiant le cas échéant ainsi que de minimum 3 experts extérieurs. [5] Chaque soumissionnaire ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 10.500 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus. [6] La durée du marché mentionnée au point II.2.7. est susceptible d'être allongée étant donné la nature de ce marché de services. Sa durée peut en effet être</p>
---	---	---

Lessines – Café-théâtre et salle de concert du Moulin Willame. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de rénovation et d'extension.

<p>impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures, ...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux.</p> <p>[7] La valeur estimée du marché (528.000 EUR HTVA) mentionnée aux points II.1.5 et II.2.6 correspond au total des honoraires pour les deux tranches (ferme et conditionnelle) du marché. Le montant estimé des honoraires pour la tranche ferme s'élève à 426.000 EUR HTVA. Le montant estimé des honoraires pour la tranche conditionnelle s'élève à 102.000 EUR HTVA.</p> <p>[8] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes : le XX/XX/XX et le XX/XX/XX à XXh. Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.</p>	<p>impactée par divers facteurs externes (autorisations, procédures, ...) et est directement dépendante de la durée des travaux. Le marché prend fin, au plus tard, à la réception définitive des travaux.</p> <p>[7] La valeur estimée du marché (528.000 EUR HTVA) mentionnée aux points II.1.5 et II.2.6 correspond au total des honoraires pour les deux tranches (ferme et conditionnelle) du marché. Le montant estimé des honoraires pour la tranche ferme s'élève à 426.000 EUR HTVA. Le montant estimé des honoraires pour la tranche conditionnelle s'élève à 102.000 EUR HTVA.</p> <p>[8] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes : le 03/03/2020 et le 10/03/2020 à 10h. Cette visite est facultative. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les soumissionnaires après la sélection qualitative.</p>
---	---

VII.2) Autres informations complémentaires:²

Visite facultative le 03/03/2020 et le 10/03/2020 à 10h.

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire

² le cas échéant

⁷ informations obligatoires non destinées à être publiées